

CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES F EUR YDIS

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3*	4	5	6	7

LU3201918581

Reporting mensuel - 27/02/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities est un fonds alternatif (UCITS) mettant en œuvre une stratégie actions long/short fondée sur l'analyse fondamentale, dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20 % et 50 %. Les positions courtes sont mises en œuvre exclusivement au moyen d'instruments dérivés. Le processus d'investissement repose sur une analyse approfondie des entreprises, les allocations sectorielles et géographiques résultant principalement de la sélection de titres « bottom-up ». Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et vise à délivrer une performance absolue positive par la croissance du capital sur un horizon de placement recommandé de trois ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 27/02/2026 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

STATISTIQUES (%)

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.



M. Heiningger

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	1.0%
Nb emetteurs short	67
Nb emetteurs longs	37

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Gestionnaire financier : White Creek Capital LLP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 766M€ / 905M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Distribution (Annuelle)
Date de la 1ère VL : 23/10/2025
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 20263€
VL (part) : 101.32€
Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

GÉRANT(S) DU FONDS

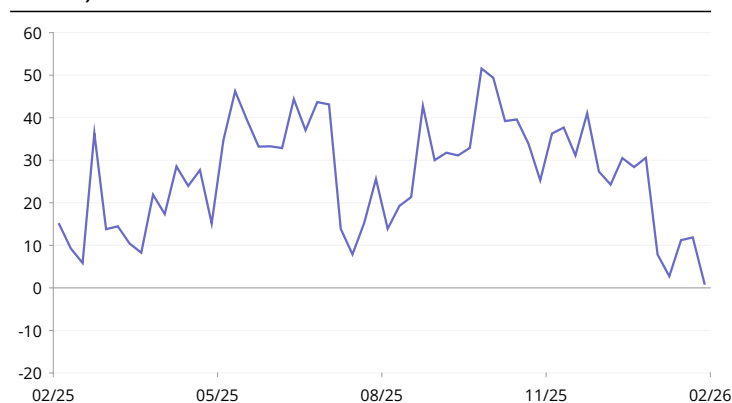
Malte Heiningger depuis le 01/01/2016

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

EXPOSITIONS DU PORTEFEUILLE

Exposition Long Actions	144.1%
Exposition Short Actions	-143.1%
Exposition Nette Actions	1.0%
Exposition Brute Actions	287.1%

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)

Santé	-2.2	18.2
Matériaux	-0.5	10.9
Finance	-16.2	26.5
Technologies de l'Information	-12.9	22.5
Services aux Collectivités	-0.0	3.7
Industrie	-10.3	9.1
Consommation Discrétionnaire	-7.3	6.1
Immobilier	-1.4	0.0
Communication	-2.8	1.3
Biens de Consommation de Base	-7.2	1.4
Panier de Dérivés Actions	-14.4	3.8
Dérivés Indices	-68.0	40.6

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)

Europe EUR	-29.9	65.7
Amérique du Nord	-9.7	14.1
Europe ex-EUR	-21.1	10.9
Autres	-0.0	9.0
Panier de Dérivés Actions	-14.4	3.8
Dérivés Indices	-68.0	40.6

EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)

Grandes (>10000 MEUR)	-36.0	89.2
Moyennes (2000 - 10000 MEUR)	-21.9	9.9
Petites (<2000 MEUR)	-2.8	0.6
Panier de Dérivés Actions	-14.4	3.8
Dérivés Indices	-68.0	40.6

Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
FRESENIUS SE & CO KGAA	Allemagne	Santé	9.5%
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Allemagne	Santé	8.6%
LINDE PLC	Etats-Unis	Matériaux	7.1%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	Finance	4.3%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée du Sud	Technologies de l'Information	4.3%
IMI PLC	Royaume-Uni	Industrie	3.5%
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	Italie	Finance	3.4%
HALMA PLC	Royaume-Uni	Technologies de l'Information	3.2%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	3.1%
KBC GROUP NV	Belgique	Finance	2.8%
Total			49.8%

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

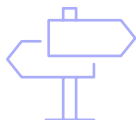
Région	Secteur	%
Grèce	Industrie	-1.7%
Canada	Finance	-1.7%
Suisse	Finance	-1.5%
France	Biens de Consommation de Base	-1.4%
France	Consommation Discrétionnaire	-1.4%
Royaume-Uni	Finance	-1.4%
Suède	Immobilier	-1.4%
Etats-Unis	Finance	-1.4%
France	Industrie	-1.3%
Pologne	Communication	-1.3%
Total		-14.7%

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le marché américain a perdu de son élan au cours du mois, alors que de nombreuses actions procycliques continuent de surperformer, avec des mouvements notables dans les secteurs des matières premières et de l'industrie en février, après que l'indice ISM manufacturier ait largement dépassé les 50 points.
- Les investisseurs s'étant tournés vers les sociétés d'actifs physiques telles que les industries, les matières premières ou les infrastructures qui dominent les indices européens, le marché boursier européen a enregistré de bons résultats au cours du mois.
- Certaines poches du marché ont été dominées par la disruption liée à l'IA en février, les actifs immatériels, tels que les logiciels, les médias, les consultants et même certaines poches du secteur financier, ayant souffert.
- Les actions des logiciels et des services informatiques ont de nouveau été vendues en février, des titres tels que IBM ou Workday perdant 20 % ou plus de leur valeur au cours de ce seul mois.
- La crainte est que l'IA désintermédie ces activités ou, à tout le moins, ouvre la voie à une concurrence à bas coût qui compromettra les modèles économiques.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En février, le fonds a enregistré une performance négative en raison de nos positions de couvertures, tout en générant un alpha solide, tant sur les positions acheteuses que sur les positions vendeuses.
- Du côté des positions « Long », nos positions sur les semi-conducteurs ont représenté près de 20 % de notre exposition et ont généré +49 pb de résultat au cours du mois.
- Nvidia a annoncé une croissance de 75 % de son chiffre d'affaires dans le domaine des centres de données par rapport à l'année précédente, tandis que la pénurie persistante de mémoire a entraîné une hausse continue des prix et des perspectives positives pour les dépenses en équipements semi-conducteurs.
- Nous avons été très actifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs au cours des deux dernières années, le segment de la mémoire étant notre principal contributeur.
- Notre plus grand contributeur sur la partie « Long » a été Fresenius (+71 pb), qui a enregistré de bons résultats dans son rapport financier pour l'exercice 2025 à la fin du mois de février, la direction continuant à délivrer avec une valorisation attractive.
- La société bénéficie d'une faible exposition aux droits de douane et est largement immunisée contre l'IA, ce qui en fait un titre défensif attractif dans notre portefeuille.
- Du côté des positions « Short », la « SaaSocalypse » s'est poursuivie et nos positions vendeuses sur les logiciels ont généré plus de +100 pb de résultat dans notre panier de perdants de l'IA.
- Les outils d'IA tels que Claude Code d'Anthropic réduisent considérablement le temps nécessaire à la création de logiciels complexes, ce qui crée une incertitude quant à la destruction potentielle de certaines parties du secteur des logiciels par l'IA.
- Nous avons également bénéficié de notre position « Short » sur Metlen (+46 pb), une société grecque de 5 milliards d'euros qui a été réintroduite en bourse au Royaume-Uni l'été dernier.
- Metlen est l'une de nos plus fortes convictions « Short » depuis le troisième trimestre 2025 et a publié un avertissement sur ses résultats début février, en raison de dépassements de coûts sur certains projets.
- Notre thèse reste inchangée et nous avons conservé une position « Short » importante sur ce titre.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'exposition nette de la stratégie a été réduite à 10-20 %, car nous avons mis en place certaines couvertures afin de protéger le portefeuille pendant les mouvements extrêmement volatils de ce mois-ci.
- Nous restons optimistes à l'égard des positions acheteuses dans des secteurs tels que les produits de luxe, l'ingénierie spécialisée, les produits chimiques spécialisés, les technologies médicales, l'aérospatiale et la défense, ainsi que les petites annonces.
- Nous restons optimistes à l'égard de l'Europe en 2026, car les mesures de relance budgétaire et les taux bas constituent des facteurs favorables attractifs.
- L'Allemagne a supprimé la contrainte budgétaire qui pesait sur l'Europe depuis plus d'une décennie, et le plan historique d'investissement dans la défense et les infrastructures aura un impact profond sur l'ensemble de la région.
- Notre portefeuille reste axé sur des facteurs spécifiques aux actions et idiosyncrasiques, plutôt que sur des enjeux macroéconomiques.
- Du côté « short », nous continuons d'identifier de nombreux nouveaux noms dans les secteurs de la consommation et de l'industrie, caractérisés par des bilans fragiles et des fondamentaux en détérioration, entraînant une contraction des marges et des avertissements sur résultats.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions longues en actions;
- L'univers représentatif des positions longues du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	24
Nombre d'émetteurs notés	24
Taux de couverture	100.0%

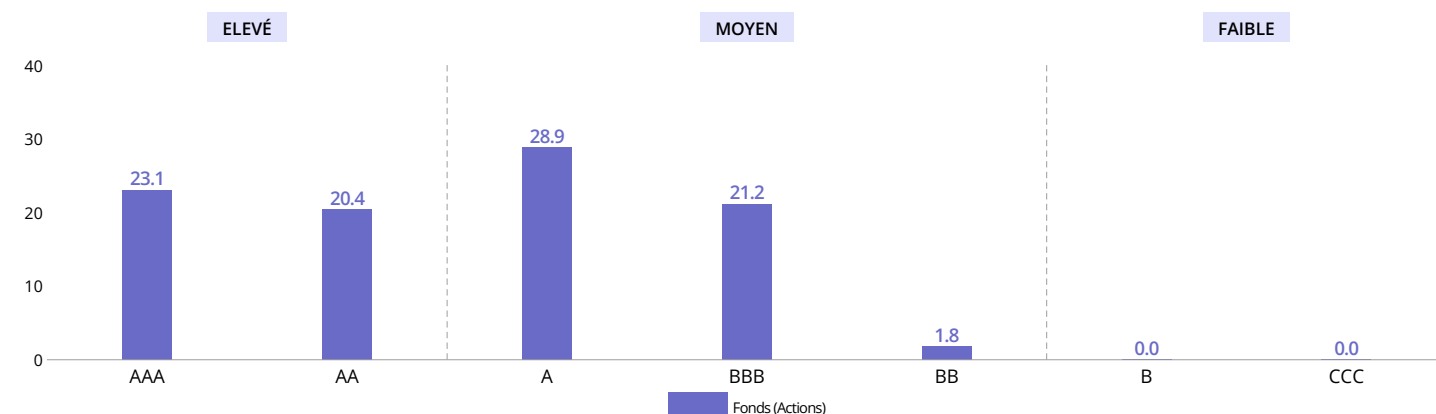
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities F EUR Ydis	AA
---	----

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 62.9%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 27/02/2026. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
KBC GROUP NV	2.8%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2.7%	AAA
MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO SPA	1.5%	AAA
ASR NEDERLAND NV	4.3%	AA
ERSTE GROUP BANK AG	1.5%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	19/11/2015	CEPAEAC LX	LU1317704051	Capitalisation	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARPPFE LX	LU0992627298	Capitalisation	—
F EUR Ydis	23/10/2025	CALSEFE LX	LU3201918581	Distribution	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1.8%	1.29%	20%
F EUR Acc	—	—	1.15%	1.29%	20%
F EUR Ydis	—	—	1.15%	1.29%	20%

(2) Prélèvés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les couts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 27/02/2026. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. Carmignac Gestion Luxembourg SA, en sa qualité de Société de gestion de Carmignac Portfolio, a délégué la gestion des investissements de ce Compartiment à White Creek Capital LLP (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OCC447169) à compter du 2 mai 2024. White Creek Capital LLP est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority sous le numéro FRN : 998349.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be